

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous avons vu que l'épidémie avait été, en grande partie, le résultat des privations, de l'insuffisance de nourriture et des mauvaises conditions créées par la disette. Une bonne alimentation des malades devenait nécessaire. Elle seule suffisait parfois à la guérison. Voici dans quelles proportions elle fut assurée dans les ambulances : chaque malade recevait par jour 300 grammes de

viande, 600 grammes de pain noir et 600 grammes de pain blanc, 2 grammes de thé, 15 grammes de sucre, matin et soir soupe ou bouillie d'avoine, d'orge, de sarrasin, etc. ¹⁾.

¹⁾ Il va sans dire que ces proportions étaient variables et accommodées aux circonstances. En général, le pain blanc était réservé aux malades plus débilés. Ce menu, sauf son abondance, se rapproche de l'alimentation normale des paysans.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Val-de-Travers — Dans la dernière séance de la Croix-Rouge, qui a eu lieu en septembre dans la salle du Conseil général de Môtiers, sous la présidence de M. Louis Mauler, l'assemblée a pris connaissance du rapport du bureau du comité sur son activité depuis le 13 octobre 1906.

Ce rapport des plus intéressants et qui mériterait l'impression complète ici, si nous en avions la place, relève le fait qu'il n'a pas été donné de cours de samaritains en 1906 et 1907, puisque « ces cours sont suivis par un fort noyau composé des mêmes personnes qui les ont déjà pratiqués auparavant et que ce n'est qu'un petit contingent de visages nouveaux qui viennent s'adjoindre aux anciens ». Toutefois, dans une localité aussi peuplée que Fleurier, ce cas ne se présente pas comme ailleurs ; aussi la Croix-Rouge espère-t-elle fermement pouvoir y organiser un de ces cours pour le prochain hiver.

Au début, la Croix-Rouge du Val-de-Travers avait 600 souscripteurs, c'était en 1891 ; M. Louis Perrin avait à cette époque adressé un appel vibrant à nos populations ; dès lors ce chiffre n'a plus été atteint.

La conférence donnée l'an dernier à Fleurier par le docteur Carl de Marval a procuré du renfort à notre section.

Les docteurs André DuBois, à Fleurier, et Robert Mauler, à Noiraigue, sont délégués de la section du Val-de-Travers au comité du bureau de placement de garde-malades, fondé à Neuchâtel sous les auspices de la Croix-Rouge, et dirigé par M^{me} J. Bonhôte avec l'aide des docteurs Sandoz et de Marval.

L'œuvre philanthropique excellente de la Croix-Rouge ne rencontre malheureusement dans nos milieux que passablement d'indifférence et cependant la cotisation en est si minime. Aussi le comité se demande-t-il s'il ne serait pas utile de faire circuler, à un assez grand nombre d'exemplaires, au Val-de-Travers le « Journal de la Croix-Rouge » pour faire connaître l'œuvre et réveiller le zèle du grand nombre ¹⁾.

Notre voiture de la Croix-Rouge continue à rendre de grands services, puisque cette année le nombre des courses qu'elle a faites a été plus grand que les années précédentes ; on apprécie toujours plus ce précieux service et « on ne pourrait plus maintenant s'en passer.... ».

Au début de la séance, l'assemblée a rendu un légitime hommage à la mémoire de M. Edouard Comte, qui fut pendant seize années le fidèle et dévoué secrétaire-caissier de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, et qui a succombé, le 30 juillet, à La Chaux-de-Fonds, à la suite d'une opération chirurgicale.

Pour le remplacer, l'assemblée nomme M. Darbre, instituteur à Môtiers, avec suppléant M. Georges-Albert Hoffmann, instituteur à Boveresse.

Les comptes ont été vérifiés et reconnus parfaitement exacts.

Il est encore émis le vœu de faire entrer les dames dans le comité. Et pourquoi pas ? Ce sexe aimable et gracieux ne donnerait-il pas de la vie à notre œuvre, qui a précisément besoin de ce dévouement qu'on est toujours sûr de rencontrer chez le sexe féminin.

¹⁾ Excellente idée que nous exécuterions très volontiers. (Réd.)